

AFDS

Association Française de Droit de la Santé

www.afds.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MARS 2018

Université Paris 2 – Salle des Conseils

Présents ou représentés : Benoît Apollis, Michel Borgetto, Maxence Cormier, Maryse Deguegue, Catherine Maurain, Isabelle Moine-Dupuis, Marie-Laure Moquet-Anger, Joël Moret-Bailly, Rémi Pellet, Guillaume Rousset, Didier Truchet, François Vialla.

Excusés : Anne Laude, Antoine Leca, Jean-Michel Lemoyne de Forges.

La séance est ouverte à 18h30.

1/ Renouveaulement du Conseil d'administration

La question du renouvellement du Conseil d'administration doit se poser à l'occasion de l'Assemblée générale qui se tiendra en octobre 2018.

A cette fin, il est demandé à l'ensemble des administrateurs actuels s'ils souhaitent candidater à un éventuel renouvellement. Une réponse positive est apportée par l'ensemble des membres présents ou représentés. Cette question se pose dans un contexte de modification des statuts réalisée précédemment, laquelle intègre les présidents d'honneur de l'association comme membres de droit du conseil d'administration. Trois présidents d'honneur étant actuellement administrateurs, il est nécessaire de désigner trois administrateurs supplémentaires.

L'élection du nouveau Conseil d'administration sera réalisée lors de la prochaine Assemblée générale qui se tiendra à l'occasion du prochain colloque organisé par l'association à Rennes le jeudi 25 octobre 2018.

Afin de permettre au plus grand nombre de participer à cette assemblée générale, il est convenu de la positionner en début d'après-midi, avant la reprise de la seconde demi-journée de colloque.

2/ Projet de colloque du 25 octobre 2018

La prochaine manifestation de l'association se déroulera le jeudi 25 octobre 2018 à Rennes. Elle portera sur « Terrorisme et droit de la santé ». Le programme est en cours d'élaboration.

3/ Projet de colloque de mars 2019

Plusieurs sujets sont évoqués ; aucune décision n'est prise. Il est prévu un échange entre membres du Conseil d'administration avant les congés d'été.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire général.

Marie-Laure MOQUET-ANGER

Guillaume ROUSSET